

Un Devoir de Vigilance pour tou-te-s

Aujourd'hui, les entreprises que sont Le Groupe La Poste et Orange ont une dimension internationale, elles utilisent leur implantation pour poursuivre leur stratégie de division du salariat, de mise en concurrence, de dumping social.

C'est pour cela que pour la CGT, travailler les convergences à tous les niveaux est essentiel pour éradiquer le dumping social et gager des droits et garanties pour tous les salariés.

C'est dans ce cadre que la CGT s'est saisie d'un outil qu'est la loi sur le devoir de vigilance.

Que dit la loi sur le devoir de vigilance :

Les entreprises concernées dont Orange et le groupe La Poste font parties, doivent mettre en place un plan de vigilance. Ce plan doit permettre d'anticiper et de prévenir les risques liés à :

- **l'environnement.**
- **la santé et la sécurité.**
- **les droits humains et les libertés fondamentales.**

Cela s'applique non seulement à l'entreprise elle-même, mais aussi à ses filiales, ses sous-traitants et ses fournisseurs, en France et à l'étranger.

La CGT utilise concrètement cette loi et œuvre pour être réelle partie prenante et identifier les risques dans les entreprises non seulement pour les supprimer, mais pour agir en amont et établir des plans de préventions.

C'est ce qu'exige la CGT, en portant nos revendications pour améliorer les conditions de vie et de travail, en partant de l'écoute de tous les salariés.

C'est aussi cette démarche qu'elle emploie sur les enjeux environnementaux, en portant les activités et les emplois de proximité pour un réel service public. Un service public de la communication basé sur la mutualisation des réseaux de l'ensemble du secteur postal et de télécommunications : transport, distribution, télécommunication.... par exemple, ce qui permettrait d'organiser l'acheminement du courrier et du colis en prenant en compte son impact sur l'environnement en développant notamment le fret ferroviaire.

La stratégie d'investissement doit être importante dans la Recherche et Développement pour permettre notamment la transition vers des modèles respectueux de l'environnement.

L'ensemble des acteurs de la filière doit contribuer au financement de la transition écologique et au développement humain durable et pour le Service Public de la communication.



Concrètement la CGT a interpellé les directions des entreprises et a permis d'alerter sur les dangers liés au covid gagnant le respect de la santé et sécurité sur tous ces salariés à l'étranger mais aussi les sous-traitants notamment dans la distribution des colis et les métiers techniques des télécoms.

Elle a aidé un syndicat à s'implanter à Chronopost à Madagascar, en mettant la direction de Géopost face à ses responsabilités... Elle a interpellé plusieurs fois Orange sur le respect du droit syndical dans les entreprises avec qui elle sous-traite, que ce soit au Maroc, en Tunisie...

La CGT a aussi permis d'améliorer la situation comme pour les salariés saisonniers, sans papiers, cdisation à La Poste...

La CGT réunit l'ensemble des travailleurs d'une même chaîne de valeur pour travailler à la construction revendicative et les convergences

de luttes, ce qui permet d'organiser des journées d'actions dans les centres d'appels pour les augmentations de salaire et les conditions de travail et de gagner.

Les exemples sont multiples, la CGT se bat au quotidien avec les salariés pour connaître et pouvoir rencontrer l'ensemble des salariés afin que chacun et collectivement on puisse exercer son droit de revendiquer, on puisse travailler dans de bonnes conditions et que l'on respecte notre santé et notre sécurité et que l'on puisse vivre décemment.

La CGT s'implique dans la construction du plan de vigilance de La Poste en imposant des audiences. A partir des revendications locales, nous avons travaillé sur les indicateurs de risques et les mécanismes d'alertes (s'en est suivi une plénière sur le sujet). D'autres rencontres sont envisagées.

La CGT : un engagement international

La CGT est engagée pour la justice sociale, cet engagement trouve des prolongements au niveau international.

La CGT mène une activité internationale dans les entreprises que ce soient dans les comités de groupe européens, mondiaux, l'alliance Orange/UNI, mais est aussi engagée dans le syndicalisme international dans les secteurs Poste et Logistic, Télécoms et les Centres d'Appels. UNI EUROPA (organisation syndicale mondiale) en lien avec l'intervention de la CGT a interpellé la Commission Européenne pour renforcer les obligations des donneurs d'ordres dans le cadre du devoir de vigilance.

La CGT a ainsi fortement contribué à la négociation d'accord mondiaux à Géopost sur les droits des travailleurs de la chaîne de valeur, mais aussi à Orange sur la santé sécurité, l'égalité et elle travaille avec d'autres organisations internationales pour obtenir une négociation sur l'IA.

Réunir les salariés d'une même chaîne de valeur, pour lutter efficacement contre le dumping social et ensemble agir et lutter pour le respect, et les droits et garanties tel est le sens de notre engagement.

Pour être plus fort, pour gagner, syndique-toi à la CGT

